



Le 3 janvier 2022

## NOUVEAU : HYGEA PROPOSE SES SERVICES EN LIGNE VIA UN « *WEBSHOP* »

Hygea lance un nouveau site internet permettant aux citoyens d'accéder à plusieurs services de l'intercommunale en ligne. Dès aujourd'hui, il est par exemple possible d'obtenir une carte d'accès aux recyparcs ou de réserver un conteneur en location via le nouveau site [webshop.hygea.be](http://webshop.hygea.be).

### Hygea se met au digital

L'intercommunale de gestion environnementale Hygea a décidé d'offrir aux citoyens dont elle gère les déchets, la possibilité d'accéder à toute une série de services sans devoir se déplacer, via un *webshop* [webshop.hygea.be](http://webshop.hygea.be).

Ce projet a pour objectif principal de faciliter la vie des utilisateurs pour la gestion de leurs déchets mais il permettra également, dans une moindre mesure, de faire un geste pour l'environnement en diminuant les déplacements.

### Gérer ses déchets en quelques clics via le *webshop* Hygea

#### Que pourront concrètement faire les citoyens via le *webshop* Hygea ?

- **Acquérir une carte d'accès aux 25 recyparcs** de l'intercommunale et gérer leur carte (perte, besoin d'une seconde carte, etc.) ;
- **Gérer leur consommation de quotas** de déchets aux recyparcs (consulter l'historique de consommation, acheter de nouveaux quotas, etc.) ;
- Consulter le solde ou **recharger leur badge d'accès aux points d'apports volontaires** (présents dans les communes ayant intégré le nouveau schéma de collecte) ;
- **Louer un conteneur** pour l'évacuation de déchets spécifiques en grandes quantités ;
- **Réserver un « taxi-déchets »** pour la collecte à domicile de déchets destinés au recyparc ;

- **Réserver du matériel tels que des kits de protection ou des sacs destinés à la collecte d'asbeste-ciment** dans les recyparcs (avant un retrait dans les bureaux d'Hygea) ;
- **Télécharger gratuitement des supports informatifs** relatifs à la gestion des déchets ;
- **D'autres services** à découvrir sur le webshop.

### **La possibilité de se rendre dans les bureaux de l'intercommunale est maintenue**

Pour les citoyens qui le souhaitent, il sera toujours possible de se rendre dans les bureaux de l'intercommunale Hygea.

Pour **obtenir une carte d'accès** aux recyparcs ou **acheter des quotas**, les différentes permanences organisées sur les sites de Cuesmes et de Manage sont maintenues.

- Pour les habitants des communes de la **Région de Mons-Borinage** : **les lundis, jeudis et vendredis** de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00 dans **les bureaux Hygea de Cuesmes** (rue de Cibly, 265).
- Pour les habitants des communes de la **Région du Centre** : **les mardis et mercredis** de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00 dans **les bureaux Hygea de Manage** (rue de Bellecourt, 48).

**Pour toutes les autres demandes, les citoyens peuvent contacter Hygea via le numéro gratuit 0800/11.799 ou l'adresse email [info@hygea.be](mailto:info@hygea.be).**

### **Un outil évolutif**

En fonction de l'évolution de la gestion des déchets et des activités de l'intercommunale, le *webshop* Hygea sera régulièrement mis à jour et complété afin de proposer de nouvelles fonctionnalités aux citoyens.

\*\*\*

### **Contact presse :**

Jacques De Moortel – Directeur Général d'Hygea  
0476/28.01.87